

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2023

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 50

**MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE**

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
-------------------------	----------

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE

1.	PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2.	PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3.	PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1.	BILAN TECHNIQUE	10
3.2.	BILAN FINANCIER	31
3.3.	PERSPECTIVES	37
4.	PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	38
5.	PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	39

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES

6.	PROGRAMME 040: AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	49
6.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	51
6.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	54
6.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	54
6.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	66
7.	PROGRAMME 041: MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS	67
7.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	69
7.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	71
7.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	71
7.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	76
8.	PROGRAMME 042: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA	77
8.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	79
8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	81

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	81
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	93

NOTE EXPLICATIVE

La loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques renforce le régime financier en vigueur en confortant la gestion axée sur les résultats à travers la confirmation et le renforcement de la budgétisation par programme.

L'article 13 alinéa I (a) de la loi suscitée dispose en effet, s'agissant de la seconde partie de la loi de finances initiale qu'elle : « fixe, pour le budget général, par programme ou par dotation, le montant détaillé des crédits en autorisations d'engagement et en crédits de paiement (...) ». Cette disposition qui fait ressortir la présentation du budget programme reprise dans le format du Projet de Performance des Administrations (PPA) qui est le document de mesure de la performance de chaque administration et de sa capacité d'absorption des crédits en vue de l'atteinte des résultats escomptés.

Depuis l'entrée en vigueur du budget programme en 2013, l'accent a été mis sur la recherche de la performance par tous les départements ministériels ainsi que les institutions publiques. L'on s'est progressivement approprié la réforme par la maîtrise des éléments de mesure de la performance notamment, les objectifs, les indicateurs, les cibles et les baselines.

L'entrée en vigueur du nouveau document de Stratégie Nationale de Développement (SND30) a permis une refonte globale des programmes et une meilleure maîtrise des éléments du cadre logique aboutissant ainsi à une reformulation qualitative des indicateurs. De plus les Rapports Annuel de Performance (RAP) dont l'élaboration est devenue spontanée permettent d'avoir des informations précises sur la performance des administrations et constituent l'un des principaux inputs des PPA.

Ainsi, le PPA est articulé autour de deux parties auxquelles sont jointes une annexe notamment le tableau de budgétisation.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La Vision du sous-secteur voudrait faire de « **la Fonction Publique Camerounaise : une administration moderne, plus performante, au service de tous les citoyens** ». La configuration ci-après est visée dans le sous-secteur à l'horizon 2035 :

L'Administration Publique Camerounaise est un instrument au service du développement : le cadre institutionnel est amélioré et les bonnes pratiques de gestion administrative et de gouvernance sont partout une réalité ;

L'Administration publique est dotée d'outils modernes de gestion pour une rationalisation accrue des méthodes de travail ;

L'Administration publique est dotée de ressources humaines compétentes, motivées et judicieusement employées. La planification et la gestion des ressources humaines est mature, approfondie, transparente et fondée sur les valeurs de résultats. La pérennité des ressources humaines dans la Fonction Publique est assurée et l'émulation optimale. Les besoins sectoriels en ressources humaines sont comblés et les résultats de développement sont atteints dans tous les secteurs du travail gouvernemental ;

L'Administration Publique garantit l'intérêt public et l'information de tous. Les bonnes pratiques de déontologie, de gestion des compétences et deniers publics assurent la sauvegarde du bien public, la satisfaction des usagers, des citoyens et du contribuable. La réalisation de cette vision du sous-secteur appelle une synergie d'interventions relevant de différents pôles de compétence.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 et ses modificatifs subséquents, portant organisation du Gouvernement définit le domaine d'intervention du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. Il est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de Fonction Publique et Réforme Administrative. A ce titre, conformément au décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 qui en organise le fonctionnement, il est chargé :

De la gestion des fonctionnaires et agents de l'Etat, exception faite des agents de la sûreté nationale et des forces armées, des magistrats et des personnels de l'Administration pénitentiaire, sous réserve des attributions dévolues aux autres chefs de départements ministériels ;

De la préparation des mesures législatives ou réglementaires relatives au statut des agents de l'Etat ;

De la coordination des actions de formation des agents de l'Etat et des fonctionnaires ;

De la diligence des actions disciplinaires contre les fonctionnaires et agents de l'Etat dans les conditions déterminées par les textes réglementaires ;

De toutes les études relatives à l'évolution des besoins et ressources en agents de l'Etat, sous réserve des attributions dévolues aux autres chefs de départements ministériels ;

Du contentieux de la fonction publique ;

Du conseil du gouvernement en matière d'organisation et de réforme administratives ; à ce titre, il étudie et propose à celui-ci toute mesure visant à améliorer le rapport coût-rendement dans les services publics et l'accélération du processus de traitement des

dossiers administratifs.

De ces attributions organiques du MINFOPRA, se dégagent deux (02) fonctions principales, à savoir : l'optimisation de la gestion des ressources humaines de l'Etat et l'accroissement de la performance des services public.

Les deux fonctions sus évoquées sont matérialisées à travers deux programmes opérationnels :

L'amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat ;

La Modernisation des services publics.

A ces programmes opérationnels s'ajoute un programme support « Gouvernance et appui institutionnel ».

La performance du Ministère se jauge dans la mise en œuvre des programmes sus énumérés.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

PROGRAMME 616

Performance de l'exercice 2021

Le programme 616 intitulé AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT qui vise à optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat, a été mis en œuvre à travers les quatre (04) actions suivantes :

Rationalisation de la gestion des effectifs des personnels de l'Etat ;

Renouvellement et renforcement des capacités des ressources humaines des administrations ;

Modernisation de la gestion des carrières ;

Amélioration de la gestion des dossiers disciplinaires et contentieux.

Son taux de réalisation technique est de 100% pour ce qui est des résultats attendus au titre de l'exercice 2021.

En effet, dans le Projet de Performance du MINFOPRA pour l'exercice évalué, il était question d'accroître le nombre d'administrations qui détiennent les outils de Gestion des Ressources Humaines, et qui les utilisent. Le dernier résultat connu était de trente-neuf (39) en 2019 (référence), et la cible de quarante (40) à l'horizon 2022. **Pour le compte de l'exercice évalué, le nombre d'administration a évolué à 40.** Il convient de relever cependant, qu'en ce qui concerne les outils sus mentionnés, la collaboration des administrations dans leur accompagnement à leur utilisation n'est pas toujours chose acquise, et pourrait biaiser à maints égards les valeurs de performance du MINFOPRA.

Dans l'ensemble, les activités relevant dudit programme ont porté sur :

La relance des activités du projet relatif au nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES) ;

L'implémentation du plan annuel de recrutement de l'exercice 2021 ;

La mise à jour du Fichier Central du MINFOPRA à travers le classement et la numérisation des actes ;

L'organisation des sessions de Commissions paritaires d'avancement de grade et catégorielles pour répondre aux besoins pressants des usagers ;

La poursuite du suivi de l'implémentation de la mise en œuvre de la déconcentration, à

travers le contrôle de conformité et le classement des actes, ainsi que l'accompagnement des administrations ;

Les activités du Conseil Permanent de Discipline de la Fonction Publique et la poursuite du suivi-accompagnement des Conseils Régionaux de Discipline de la Fonction Publique ;

L'apurement en cours du contentieux de huit mille sept cent soixante-six (8766) dossiers provenant de l'opération de Comptage Physique des Personnels de l'Etat (COPPE) ;

Il y a surtout lieu de souligner que les actions les plus significatives en 2021 ont porté sur :

- l'implémentation du plan de recrutement ;
- Le traitement des dossiers de carrière ;
- L'authentification des diplômes et autres titres de formation ;
- La maîtrise des effectifs des personnels de l'Etat et de la masse salariale, à travers le processus d'enrôlement des agents publics dans l'application Cartographie, mené concomitamment avec l'Opération d'Assainissement du Fichier des Personnels de l'Etat ;
- L'élaboration des actes de prise en charge rapide des lauréats des Ecoles Normales Supérieures (ENS) ;
- La formation permanente des agents publics de l'Etat ;
- L'immatriculation des personnels de l'Etat.

BILAN TECHNIQUE MI-PAROURS 2022

Programme : Amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat							
Objectif : Optimiser la gestion des Ressources Humaines de l'Etat							
Indicateur : Nombre d'administration disposant et utilisant les outils de gestion des ressources humaines de l'Etat							
Action	Objectif	Indicateur	Baseline (2020)	Cible (2023)	Résultats programmés pour l'année 2022	Résultats à mi-parcours	Activités majeures réalisées

<p>Action 1 : Rationalisation de la gestion des effectifs des personnels de l'Etat</p>	<p>Maîtriser les effectifs de l'Etat</p>	<p>Nombre d'administrations disposant des outils de gestion des effectifs</p>	<p>40</p>	<p>40</p>	<p>40</p>	<p>40</p>	<p>- Actualisation de l'outil de collecte des besoins en personnel (plan de recrutement) ; - Renforcement des capacités des responsables des GRH de toutes les administrations sur la conformité des plans de recrutement aux exigences de la SND30 ; - Besoins des ressources humaines de l'Etat planifiés et programmés pour l'exercice 2023.</p> <p>suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du cadre de référence de la gestion prévisionnelle des effectifs des personnels de l'Etat en cours</p>
---	--	---	------------------	------------------	------------------	------------------	--

							<p>Poursuite des enrôlements dans l'application « carto » afférente à la cartographie des postes de travail de l'Administration Publique Camerounaise au travers de la mise sur pied des équipes mixtes dédiées ;</p>
							<p>Tenue de la session du Comité Interministériel de Suivi de l'Opération d'Assainissement du Fichier Solde et Personnels de l'Etat en vue de la mise à jour et de la tenue des fichiers des personnels des Administrations;</p>

<p>Action 2 : Renouvellement et Renforcement des capacités des ressources humaines des Administrations</p>	<p>Doter les administrations en ressources humaines en qualité et en quantité</p>	<p>Proportion d'administrations disposant d'un plan de recrutement et d'un fichier du personnel assaini</p>	<p>89%</p>	<p>100%</p>	<p>96%</p>	<p>91%</p>	<p>Organisation des concours pour le recrutement des personnels dans certains corps (Ingénieurs Statisticiens Économistes, Traduction et Interprétation, Météorologie, INJS, CENAJES, ENAM spécial anglophone)</p> <p>Traitement de dossiers de mise en stage (1839), fin de stage (941) et prorogation de stage (83).</p>
<p>Action 3 : Modernisation de la gestion des carrières</p>	<p>Améliorer la gestion des carrières des agents publics</p>	<p>Durée moyenne de traitement des dossiers de carrière des agents publics dans les services du MINFOPRA</p>	<p>01 mois</p>	<p>1 mois</p>	<p>1 mois</p>	<p>1 mois</p>	<p>Premières sessions des Commissions paritaires d'avancement de grade et catégoriel tenues et dossiers examinés.</p>

							<p>-Elaboration des actes de prise en charge et Intégration des lauréats des ENS/ENSET ;</p> <p>- Authentification des diplômes auprès des universités d'Etat et établissements professionnels (1630 reçus/2719 envoyés) ;</p> <p>- accélération du traitement des actes de recrutements des personnels de l'Etat</p>
--	--	--	--	--	--	--	---

<p>Action 4 : Amélioration de la gestion des dossiers disciplinaires</p>	<p>Optimiser la gestion des dossiers disciplinaires et contentieux</p>	<p>Durée moyenne de traitement des dossiers disciplinaires</p>	<p>6 mois</p>	<p>6 mois</p>	<p>6 mois</p>	<p>6 mois</p>	<p>-Traitement des dossiers issus de l'opération de Comptage Physique du Personnel de l'Etat (COPPE) en cours de finalisation ; -Rapport d'étape de la tenue des sessions du Conseil Permanent de Discipline de la fonction publique (63 dossiers enrôlés)</p>
<p>Action 5 : Coordination de l'exploitation et du suivi de la maintenance du SIGIPES</p>	<p>S'assurer de l'efficacité de la digitalisation de la gestion des ressources humaines au sein de l'administration publique camerounaise</p>	<p>Proportion des administrations utilisant l'ensemble des modules du SIGIPES</p>	<p>-</p>	<p>90</p>	<p>80</p>	<p>75</p>	<p>- Accompagnement des Administrations dans la maintenance préventive et corrective du SIGIPES dans les sites déconcentrés ; - immatriculation des agents publics et transferts des basculements des actes dans ANTILOPE (4.195 matricules et 7.565 actes intermédiaires basculés dans ANTILOPE)</p>

<p>Action 6 : gestion des ressources humaines de l'Etat dans les services déconcentrés du MINFOPRA</p>	<p>Rapprocher les services du MINFOPRA des usagers en région</p>	<p>Proportion des demandes de services adressées</p>	<p>100</p>	<p>100</p>	<p>100</p>	<p>95</p>	<p>-Accueil, information et orientation des usagers ; -Mise à jour du fichier des agents publics du Centre ; -Equipped des bureaux en mobilier ; - Organisation des concours administratifs ; -Conseil Régional de Discipline de la Fonction Publique ; - Notification et Certification des actes de carrière.</p>
---	--	--	-------------------	-------------------	-------------------	------------------	---

PROGRAMME 617 Performance de l'exercice 2021

L'évaluation de son exécution est basée sur le niveau d'implémentation de la réforme administrative. La cible à atteindre était de 92% pour 2021.

A la fin de cet exercice évalué, l'implémentation des projets et outils de réforme a atteint **un taux de réalisation technique de 99.59%**.

Ce résultat est obtenu par l'agrégation simple des taux de réalisation des trois actions du programme 617 ayant bénéficiés de crédits en 2021, soit $100+98.77+100= 99.59\%$.

Il faut relever ici que les outils et projets de réforme administrative élaborés et mis en œuvre ont entre autres contribué à :

- La simplification des procédures administratives ;
- La poursuite de la mise en œuvre de la dématérialisation des procédures administratives ;
- L'élaboration des Cadres Organiques des Ministères ;
- L'arrimage des textes organiques des administrations aux nouvelles politiques publiques (cadre logique du budget-programme, loi portant code général des collectivités territoriales décentralisées etc....) ;
- l'interconnexion des Délégations Régionales;
- L'organisation des ateliers d'appropriation ou de vulgarisation des réformes.

Les crédits alloués à ce programme ont servi à la réalisation de certains projets et outils de réforme notamment :

L'élaboration et l'actualisation des Manuels de Procédures Administratives et de gestion des Ressources Humaines (MPA/MPGRH) de certaines administrations en vue de les mettre en cohérence avec les structures organisationnelles (MINTP, MINDEF, MINT, MINEPIA, MINDCAF, MINPOSTEL, MINEPDED, MINFOF, MINH DU, MINADER, MINEPAT, MINE DUB, MINSEP, MINEFOP, MINTSS, MINSANTE, MINAC, MINPMEESA) ;

l'élaboration ou la relecture des textes et cadres organiques de certaines administrations et autres institutions publiques soit pour les mettre en cohérence avec les nouvelles politiques publiques, soit pour gérer les évolutions dans leurs secteurs d'activités pour lesquelles des projets ont été amorcés pour certaines et achevés pour d'autres sous la coordination de l'équipe opérationnelle du MINFOPRA (MINTOUL, MINJEC, MINEFOP, MINSANTE, MINTSS, MINDHU, MINDCAF, MINEPDED, MINEPAT, MINTOUL, MINSANTE, MINSEP, SPM, MINCOM, MINDEF, Archives Nationales, Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des forêts du Cameroun, Institut National de la Statistique, Centre National de Transfusion Sanguine/CNTS, SOPECAM, Commission des Droits de l'Homme du Cameroun ;

L'étude sur la proposition de reconfiguration des Administrations à la lumière des préconisations de la SND-30 ;

L'élaboration des Organigrammes types des Régions ;

La collecte des données pour l'élaboration du Répertoire des Métiers, Emplois et Compétences ;

La vulgarisation des outils et projets de réformes, à travers la formation du personnel technique de la Cellule SIGIPES du Ministère des Finances sur la création des organigrammes ;

La participation à la formation des personnels de la chaîne DRH /MINFI sur la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat, la formation des personnels de la chaîne GRH du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat sur le courrier, la gestion des actes de promotion, la liquidation des droits ;

La tenue de l'atelier sur l'appropriation de la nouvelle procédure dématérialisée de recrutement des agents publics par les cadres métiers du MINFOPRA ;
 La tenue d'un atelier de validation des Répertoires des Métiers, Emplois et Compétences des administrations dans la ville de Douala, du 1 au 03 septembre 2021 ;

La visite de travail du MINFOPRA dans les dix (10) régions relative à l'appropriation de la procédure dématérialisée de recrutement des agents publics à travers les campagnes d'information du public et des usagers ;

L'accompagnement pour le renforcement de la décentralisation dans le cadre de l'élaboration d'un avant-projet de décret portant statut général de la fonction publique.

Bilan technique mi-parcours 2022

Programme : Modernisation des services publics							
Objectif : Contribuer à accroître la performance des services publics							
Indicateur : Niveau d'implémentation de la réforme administrative							
Action	Objectif	Indicateur	Baseline (2020)	Cible (2023)	Résultats programmés pour l'année 2022	Résultats à mi-parcours	Activités majeures réalisées
Action 1 : Rationalisation de l'organisation et des méthodes de travail des services publics	Améliorer l'organisation et le fonctionnement des services publics	Pourcentage d'administrations qui disposent et utilisent les projets et outils de réforme	91,4%	100%	97%	94%	La poursuite de l'élaboration des fiches de postes dans les administrations publiques, notamment au MINFI

							la poursuite de l'accompagnement des différentes administrations dans le cadre de l'élaboration des outils de gouvernance tels que les textes organiques et les cadres organiques notamment, le MINCOM, le MINEFOP, le Centre National de Transfusion Sanguine, la SOPECAM, le MINEPAT et le CENEEMA
Action 2 : Conduite des réformes dans l'administration publique	Mettre en cohérence et suivre l'ensemble des réformes administratives	Niveau de mise en œuvre du schéma directeur des réformes administratives	81%	93%	87%	90 %	-la poursuite de l'accompagnement des différentes administrations dans le cadre de l'élaboration de leurs Manuels de Procédures Administratives (MPA), soit vingt-deux (22) administrations concernées ;

							<p>L'élaboration de l'organigramme type des Conseils Régionaux ; A date, sept (07) Conseils Régionaux ont déjà validé leurs textes et cadres organiques.</p> <p>-La poursuite de l'accompagnement des différentes administrations dans le cadre de l'élaboration de leurs Manuels de Procédures de Gestion des Ressources Humaines (MPGRH), notamment : le MINESEC, le MINEDUB, le MINSANTE et le MINREX</p>
<p>Action 3 : Facilitation de l'appropriation et de l'implémentation des outils et projets de réformes administratives</p>	<p>Assurer l'appropriation des outils et projets de réformes administratives par les bénéficiaires</p>	<p>Nombre d'administrations sensibilisées et accompagnées dans la mise en œuvre des réformes</p>	<p>03</p>	<p>09</p>	<p>06</p>	<p>05</p>	<p>Organisation des activités de la journée de la Fonction Publique et de l'Administration réalisée en marge du Salon de l'Action Gouvernementale (SAGO)</p>

PROGRAMME 618

a. Performance de l'exercice 2021

Le programme 618 intitulé Gouvernance et appui institutionnel qui vise à Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels, a été mis en œuvre à travers les onze (11) actions suivantes :

Action 01 : Coordination et suivi des activités des services ;

Action 02 : Etudes stratégiques et planification ;

Action 03 : Gestion financière et budgétaire ;

Action 04 : Développement du système d'information statistique ;

Action 05 : Amélioration du cadre de travail ;

Action 06 : Développement des ressources humaines au ministère ;

Action 07 : Développement des TIC au ministère ;

Action 08 : Contrôle et audit interne ;

Action 09 : Conseil juridique au ministère ;

Action 10 : Communication et relations publiques au ministère ;

Action 11 : Gestion des ressources documentaires au ministère.

Il convient tout d'abord de relever que quelques difficultés ont été observées dans l'atteinte des objectifs dudit programme notamment :

La nature de certains projets qui ne permettent pas une évaluation trimestrielle, rendant ainsi plus laborieux, le renseignement des tableaux de bord ;

De même, certains chantiers sous forme de marchés, dont l'exécution est coordonnée au niveau stratégique ne sont pas toujours évalués à l'intérieur du programme ;

Les prestataires sont notifiés hors de la portée des maillons du programme, et sont soustraits par ce fait aux évaluations périodiques ;

Le besoin de renforcement des capacités de tous les maillons par le MINFI et le MINEPAT ;

L'insuffisance des quotas trimestriels accordés par le MINFI ;

L'insuffisance des moyens financiers en général.

Les activités de ce programme on essentiellement portées sur :

L'achèvement des travaux de construction ou d'équipement des bâtiments dans les services déconcentrés (Est et Nord) ;

La mise en œuvre d'un système de classement et de numérisation des archives du MINFOPRA ;

L'interconnexion des services centraux et déconcentrés du MINFOPRA ;

L'amélioration du système d'accueil et de renseignement des usagers (au MINFOPRA l'utilisateur est roi et il doit le demeurer) ;

La poursuite de l'opération d'assainissement du fichier solde et des personnels au MINFOPRA ;

La poursuite de l'implantation des réseaux locaux dans les services déconcentrés ;

L'entretien et la réfection des bâtiments ;

Le renforcement de la lutte contre les pratiques de corruption au sein du MINFOPRA ;
 L'équipement des services centraux et déconcentrés en matériels informatiques et de bureaux ;
 Les études en vue de la construction de la Délégation Régionale de l'Adamaoua ;
 La réhabilitation du bâtiment de la Délégation Régionale du MINFOPRA du Sud-Ouest ;
 La réhabilitation du bâtiment de la Délégation Régionale du MINFOPRA du Sud ;
 Les études architecturale et technique en vue de la construction du Centre des Archives des Actes de Carrières du Personnel de l'Etat ;
 La réhabilitation des réseaux et équipements électriques et hydrauliques du bâtiment principal du MINFOPRA ;
 Les travaux d'extension de la Délégation Régionale du MINFOPRA de l'Est ;
 La rénovation du bâtiment principal du MINFOPRA ;
 L'acquisition des équipements et matériels de bureaux de la Délégation Régionale du Littoral ;
 L'équipement, la sonorisation et la mise en service de la salle de conférences du nouveau bâtiment R+1 du MINFOPRA ;
 L'équipement et la mise en exploitation de la cantine du MINFOPRA ;
 L'acquisition d'un véhicule station wagon 4x4 pour le Secrétaire Général du MINFOPRA ;
 La conduite des actions de prévention et de répression des actes de corruption dans les services ;
 La maintenance du portail web du MINFOPRA ;
 La mise à disposition des subventions pour les établissements sous-tutelle ;

L'acquisition des outils techniques de traitement des données statistiques (logiciels, licences et ordinateurs).

A côté des projets programmés et budgétisés ci-dessus cités, le MINFOPRA a mis en œuvre d'autres activités financées par des sources diverses. Il s'agit notamment de:

La réalisation des épreuves orales par visioconférence ;
 L'organisation des points de presse périodiques, à l'adresse des usagers et médias ;
 La notification en région des actes de carrière sur la base des commandes émises depuis les services déconcentrés du MINFOPRA via un dispositif d'accueil et de renseignement ;
 La certification des actes de carrière en région par l'entremise de la Sous-direction du Fichier Central et de la Documentation avec l'application KAÏROS-ARCHIVE.

b. Bilan technique à mi-parcours 2022

Programme : Gouvernance et appui institutionnel							
Objectif : Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINFOPRA							
Indicateur : Taux de réalisation des activités budgétisées au MINFOPRA							
Action	Objectif	Indicateur	Baseline (2020)	Cible (2022)	Résultats programmés pour l'année 2021	Résultats à mi-parcours	Activités majeures réalisées

<p>Action 1 : Amélioration du cadre de travail</p>	<p>Doter les services des infrastructures et équipements adéquats</p>	<p>Proportion des personnels disposant d'un poste de travail</p>	<p>96%</p>	<p>100%</p>	<p>100%</p>	<p>98%</p>	<ul style="list-style-type: none"> - achèvement des travaux d'extension de la Délégation Régionale de l'Est) et de construction de la Délégation Régionale du Nord ; - Equipement de la Délégation régionale de l'Est en matériels et mobiliers ; - Acquisition des meubles pour les services centraux ; - Réhabilitation et aménagement du bâtiment, de l'enceinte et de la clôture du MINFOPRA ; - Développement d'une application d'authentification en ligne des diplômés.
---	---	--	-------------------	--------------------	--------------------	-------------------	---

<p>Action 2 : planification et gestion budgétaire</p>	<p>Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense</p>	<p>Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais</p>	<p>07</p>	<p>06</p>	<p>05</p>	<p>04</p>	<p>-actualisation de la banque de projets du MINFOPRA ; -Revue et actualisation du contenu des programmes ; -élaboration du Cadre de Dépenses à Moyen Terme ; -élaboration du Rapport Annuel de Performance 2021 du MINFOPRA ; -05 DAO élaborés/05 ; -05 marchés attribués/05 ; -04 marchés réceptionnés /05 ; -élaboration des Rapports trimestriels de contractualisation ; -élaboration des Rapports trimestriels d'exécution du budget ; - élaboration du Projet de Performance du MINFOPRA.</p>
--	---	---	------------------	------------------	------------------	------------------	--

<p>Action 3 : Développement du système d'information et de la production statistique</p>	<p>Mettre à la disposition des décideurs et des usagers, des informations et données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance</p>	<p>Niveau d'implémentation, configuration et de mise en exploitation des réseaux locaux dans les organismes sous tutelle, les services centraux et déconcentrés du MINFOPRA</p>	<p>65</p>	<p>75</p>	<p>70</p>	<p>73</p>	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration du Rapport semestriel de maintenance du parc informatique et du réseau du MINFOPRA ; - sécurisation du Système d'information ; - Renforcement des capacités des personnels à l'utilisation des scanners et de l'application de GED (numérisation, impression, classement) et à l'enregistrement des dossiers dans SIGIPES ; -Participation à l'Examen des Rapports d'études de la phase ex post du projet e-Government Master Plan ; - élaboration en cours du bulletin statistique du MINFOPRA
---	--	---	-----------	-----------	-----------	-----------	---

<p>Action 4 : Développement des ressources humaines au ministère</p>	<p>Accroître qualitativement les ressources humaines au ministère</p>	<p>Taux de mise en œuvre du cadre organique au ministère</p>	<p>100%</p>	<p>100%</p>	<p>100%</p>	<p>80%</p>	<p>- postes de travail pourvus à la faveur des actes du MINFOPRA portant nomination des responsables ou affectation de personnel ; -Sessions de formation dispensées au personnel du MINFOPRA sur la base des préconisations du cadre organique</p>
<p>Action 5 : Contrôle et audit interne du fonctionnement et de la performance des services</p>	<p>Améliorer le fonctionnement et la performance des services</p>	<p>Nombre de rapports de mission produit</p>	<p>03</p>	<p>05</p>	<p>05</p>	<p>05</p>	<p>- Réalisation de sept (07) Missions d'inspection inopinées dans les structures du MINFOPRA - Évaluation du niveau de réalisation des activités inscrites dans les plans d'actions des structures et dans le programme d'actions du MINFOPRA</p>

<p>Action 6 : Conseil et assistance juridique</p>	<p>Veiller au respect des droits et règlements du ministère</p>	<p>Proportion de projets de texte élaborés dans les délais au ministère (proportion d'avis émis sur les documents juridiques produits par le ministère)</p>	<p>100%</p>	<p>100%</p>	<p>100%</p>	<p>80%</p>	<p>-Avis sur le projet de document portant création du Comité Interministériel du Projet d'Introduction des Normes de Rendement dans l'Administration Camerounaise et sur plusieurs autres textes émis ;</p>
--	---	---	--------------------	--------------------	--------------------	-------------------	--

<p>Action 7 : Communication et relations publiques au MINFOPRA</p>	<p>Accroître la visibilité des actions menées au ministère</p>	<p>Nombre (proportion) d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au ministère</p>	<p>100%</p>	<p>100%</p>	<p>100%</p>	<p>60%</p>	<ul style="list-style-type: none"> -participation au Salon de l'Action Gouvernementale -Animation des plateformes numériques et audiovisuelles du MINFOPRA ; -Conception, rédaction et production du magazine trimestriel MINFOPRA.GOV ; -Gestion de la communication au MINFOPRA au sujet des revendications formulées par certains personnels du corps éducatif ; - promotion de l'image de marque du MINFOPRA et de la modernisation de l'Administration Publique Camerounaise (citer) ; - Gestion des relations publiques et des médias.
---	--	--	--------------------	--------------------	--------------------	-------------------	---

<p>Action 8 : Gestion des ressources documentaires et information des usagers du MINFOPRA</p>	<p>Améliorer la gestion des ressources documentaires au ministère</p>	<p>Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au ministère</p>	<p>96%</p>	<p>98%</p>	<p>97%</p>	<p>70%</p>	<p>-Actes de gestion de carrière signés classés (350 00 actes) ; -Dossiers des agents publics archivés (17718 dossier réceptionnés et dépouillés) ; -Contrôle de l'authenticité des actes de gestion de carrière réalisés. (25236 actes) ; - Enregistrement électronique des dossiers souches des agents (13798 dossiers) ; - Numérisation des actes de carrière (8657 actes)</p>
<p>Action 9 : Coordination et suivi des activités des services</p>	<p>Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures</p>	<p>Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance</p>	<p>100%</p>	<p>100%</p>	<p>100%</p>	<p>93%</p>	<p>-11 réunions de coordination tenues -rédaction des rapports d'activité mensuels</p>

■ 3.2. BILAN FINANCIER

a. Bilan antérieur

Budget de fonctionnement antérieur

RURIQUES DES DEPENSES	Exercice 2020			Exercice 2021		
	Dotation	Consommation	Taux de consommation	Dotation	Consommation	Taux de consommation
Dépenses permanentes de personnels	5 124 000 000	3 390 936 763	66,18%	5 988 000 000	4 382 440 506	73,19%
A u t r e s Dépenses de Personnels	738 000 000	738 000 000	100%	738 000 000	737 996 924	99,99%
bourses et stages	128 000 000	128 000 000	100%	128 000 000	125 788 805	98,27%
Biens et services	2 521 000 000	2 496 000 000	99%	2 478 000 000	1 853 129 030	74,78%
Sous total dépenses de fonctionneme nt	8 511 000 000	6 752 936 763	79,34	9 332 000 000	7 099 355 265	76,07%

Budget d'investissement antérieur

RURIQUES DES DEPENSES	Exercice 2020			Exercice 2021		
	Dotation	Consommation	Taux de consommation	Dotation	Consommation	Taux de consommation
Investissemen t	1 426 500 000	1 215 454 728	85,21%	1 786 126 000	1 546 854 892	86,60%
Sous total dépenses d'investissem ent	1 426 500 000	1 215 454 728	85,21%	1 786 126 000	1 546 854 892	86,60%

PROGRAMME 616

RURIQUES DES DEPENSES	Exercice 2020			Exercice 2021		
	Dotation	Consommation	Taux de consommation	Dotation	Consommation	Taux de consommation
Investissemen t	625 500 000	624 964 204	99,75%	1 000 000 000	800 000 000	80%

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Sous total dépenses d'investissement	625 500 000	624 964 204	99,75%	1 000 000 000	800 000 000	80%
---	--------------------	--------------------	---------------	----------------------	--------------------	------------

PROGRAMME 617

RURRIQUES DES DEPENSES	Exercice 2020			Exercice 2021		
	Dotation	Consommation	Taux de consommation	Dotation	Consommation	Taux de consommation
Investissement	0	0	0	0	0	0
Sous total dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0

PROGRAMME 618

RURRIQUES DES DEPENSES	Exercice 2020			Exercice 2021		
	Dotation	Consommation	Taux de consommation	Dotation	Consommation	Taux de consommation
Investissement	800 000 000	590 490 524	73,81%	786 126 000	746 854 892	95%
Sous total dépenses d'investissement	800 000 000	590 490 524	73,81%	786 126 000	746 854 892	95%

a. Bilan financier global à mi-parcours 2022

PROGRAMME	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		ENGAGEMENT (%)		ORDONNANCEMENT (%)		OBSERVATIONS
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
LIBELLE	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	

PROGRAMME 040 Amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat	7 040 343 000	7 040 343 000	6 800 343 000	6 800 343 000	26.40%	26.40%			-données d'ordonnement non disponibles dans PROBMS WEB -salaire du programme non consommé - engagement du marché de SIGIPES 2 au titre de l'exercice 2022 en cours
PROGRAMME 041 Modernisation des services publics	2 609 484 000	2 609 484 000	2 609 484 000	2 609 484 000	61,54%	61,54%			
PROGRAMME 042 Gouvernance et appui institutionnel	4 051 223 000	4 051 223 000	4 291 223 000	4 291 223 000	49,86	49,86			
TOTAL	13 701 050 000	30,79%	30,79%						

b. Bilan financier par programme et action à mi-parcours 2022

Programme 040 : Amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat

Objectif : Optimiser la gestion des Ressources Humaines de l'Etat

Indicateur : - Pourcentage d'utilisation des outils de gestion des ressources humaines de l'Etat (SIGIPES, fiches de poste, plan de recrutement, plan de formation, fichier assaini, texte organique, cadre organique, référentiel des compétences, cartographie des postes de travail)

- Proportion des personnels de l'Etat dont la carrière est à jour

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action	Montant AE	Montant CP	Montant révisé	% Conso AE	% Eng CP	% Ordo CP	Observations
Action 1 : Rationalisation de la gestion des effectifs des personnels de l'Etat	98 855 000	98 855 000	98 855 000	79.08	79.08		
Action 2 : Renouvellement et Renforcement des capacités des ressources humaines des Administrations	61 415 000	61 415 000	61 415 000	78,94	78,94		
Action 3 : Modernisation de la gestion des carrières	2 115 728 000	2 115 728 000	2 115 728 000	7,49	7,49		-salaire du programme non consommé
Action 4 : Amélioration de la gestion des dossiers disciplinaires et contentieux	107 400 000	107 400 000	107 400 000	83,58	83,58		
Action 5 : Coordination de l'exploitation et du suivi de la maintenance du SIGIPES	4 026 875 000	4 026 875 000	3 786 875 000	25,83	25,83		
Action 6 : Gestion des ressources humaines de l'Etat dans les services déconcentrés du MINFOPRA	630 070 000	630 070 000	630 070 000	70,81	70,81		

Programme 041 : Modernisation des services Publics**Objectif :** Contribuer à accroître la performance des services publics**Indicateur :** Proportion d'Administrations dotées et utilisant les outils et projets de réformes

Action	Montant AE	Montant CP	Montant révisé	% Conso AE	% Eng CP	% Ordo CP	Observations
Action 1 : Rationalisation de l'organisation et du fonctionnement des services publics	2 488 784 000	2 488 784 000	2 488 784 000	6,87	6,87		-salaire du programme non consommé
Action 2 : Conduite des réformes dans les services publics	115 600 000	115 600 000	115 600 000	94,76	94,76		
Action 3 : Vulgarisation des outils et projets de réformes dans les services publics	5 100 000	5 100 000	5 100 000	60,78	60,78		

Programme 042 : Gouvernance et appui institutionnel**Objectif :** Assurer la mise en œuvre optimale des programmes du MINFOPRA**Indicateur :** Taux de réalisation des activités budgétisées au MINFOPRA

Action	Montant AE	Montant CP	Montant révisé	% Conso AE	% Eng CP	% Ordo CP	Observations
Action 01 : Amélioration du cadre de travail	301 750 000	301 750 000	533 884 050	61,54	61,54		

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 02 : Planification et gestion budgétaire	472 915 000	472 915 000	543 671 448	87,37	97,37		
Action 03 : Développem ent du système d'information et de la production statistique	48 600 000	48 600 000	48 600 000	74,59	74,59		
Action 04 : Développem ent des ressources humaines au ministère	280 705 000	280 705 000	237 816 819	84,16	84,16		
Action 05 : Contrôle et audit interne du fonctionnem ent de la performance des services	73 150 000	73 150 000	73 150 000	81,91	81,91		
Action 06 : Conseil et assistance juridiques	0	0	0	0	0		
Action 07 : Communicati on et relations publiques au MINFOPRA	60 700 000	60 700 000	60 700 000	80,47	80,47		
Action 08 : Gestion des ressources documentair es au ministère	32 675 000	32 675 000	32 675 000	90,28	90,28		
Action 09 : Coordination et suivi des activités des services	2 780 728 000	2 780 728 000	2 760 725 683	34,83	34,83		

■ 3.3. PERSPECTIVES

Le MINFOPRA entend poursuivre l'amélioration de la Gestion des Ressources Humaines de l'Etat ainsi que la modernisation de l'Administration Publique Camerounaise à travers les réformes, et l'amélioration du cadre de travail.

En ce qui concerne le Programme 040, elles consisteront en :

L'entrée en production des premiers modules du nouveau SIGIPES II ;
 La fusion de la cartographie des postes de travail de l'Administration Publique Camerounaise avec l'opération d'assainissement en vue de la poursuite simultanée de leur mise en œuvre ;
 La poursuite de la tenue des sessions du conseil permanent de discipline, l'accompagnement des conseils régionaux de discipline et l'apurement des dossiers issus du contentieux COPPE et du suivi des résolutions du CIMS ;
 le règlement des arriérés des frais de sessions dus aux conseils régionaux de discipline ;

L'organisation des recrutements dans la Fonction Publique sur la base du plan de recrutement validé ;

Une meilleure prise en compte de l'approche genre dans la gestion des ressources humaines de l'Etat, conformément aux instruments en vigueur,

Une meilleure prise en compte des minorités et des personnes défavorisées dans la gestion des ressources humaines de l'Etat, conformément aux instruments en vigueur ;

L'implémentation du redéploiement des personnels au sein et entre les administrations afin de satisfaire les besoins exprimés, non pourvus par les recrutements ;

L'accompagnement des administrations dans l'élaboration et l'implémentation des outils de la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, Emplois et Compétences (GPEEC) ;

La poursuite de la modernisation du cadre juridique de la gestion des personnels de l'Etat ;

La réduction des délais d'authentification préalable des diplômes dont l'instruction échappe au MINFOPRA à travers la finalisation de la mise sur pied d'une plateforme numérique d'authentification des diplômes et titres excipés ;

En ce qui concerne le Programme 041, elles consisteront à court terme en :

L'accélération de la mise en place de la Fonction Publique Locale ;

La poursuite de l'appropriation de la procédure dématérialisée de recrutement des agents publics à travers les sessions de renforcement des capacités du personnel et les campagnes d'information du public et des usagers ;

L'extension de la mise en œuvre du nouveau système d'évaluation des agents publics aux autres administrations ;

L'élaboration du palmarès des meilleurs services publics ;

La réalisation des études et audits organisationnels ;

La mise en cohérence des textes organiques des départements ministériels au Budget-Programme, à la Décentralisation, au Bilinguisme notamment ;

La réalisation de l'audit des performances dans l'Administration Publique Camerounaise ;

La contribution à l'élaboration d'un Schéma Directeur des Reformes Budgétaires, des Marchés Publics et de la Décentralisation dans l'Administration Publique Camerounaise ;

La mise en œuvre du volet Gouvernance et Gestion des Ressources Humaines du Plan Global des Réformes des Finances Publiques.

En ce qui concerne le Programme 042, elles consisteront en :

- La réalisation et la mise à jour des études en vue de la construction des bâtiments dans les services déconcentrés (Nord-ouest, Sud, Extrême-nord, Adamaoua) ;
- La réhabilitation du Bâtiment annexe du MINFOPRA ;
- L'équipement des services centraux et déconcentrés ;
- Le renforcement du parc informatique des services centraux et déconcentrés du MINFOPRA ;
- L'élaboration du schéma directeur des systèmes d'information ;
- La mise en œuvre de la haute disponibilité des services ;
- L'aménagement d'une bibliothèque physique et numérique ;
- La poursuite de la mise en œuvre d'un système de classement et de numérisation des archives du MINFOPRA ;
- Le suivi de l'interconnexion des services centraux et déconcentrés du MINFOPRA ;
- L'amélioration du système d'accueil et de renseignement des usagers (au MINFOPRA, l'utilisateur est Roi et il doit le demeurer) ;
- La poursuite de l'opération d'assainissement du fichier solde et des personnels au MINFOPRA ;
- La poursuite de l'implantation des réseaux locaux dans les services déconcentrés ;
- L'entretien et la réfection des bâtiments ;
- Le renforcement de la lutte contre les pratiques de corruption au sein du MINFOPRA ;
- Le renforcement des capacités des personnels par des stages et séminaires de mise à niveau ;
- L'appui aux établissements sous-tutelle, l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), Institut Supérieur de Management Public (ISMP).

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

La vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035 est celle « **d'un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité** ».

Pour la deuxième phase d'opérationnalisation de cette vision, l'Etat Camerounais s'est doté d'un instrument de référence, la SND-30, qui fait suite au DSCE, et qui énonce un ensemble d'objectifs de politique économique, sociale et culturelle pour le Cameroun à l'horizon 2030 dans le cadre de l'amélioration du service public de l'Etat. Il s'agit de :

La modernisation de l'Administration Publique : à travers la dématérialisation des procédures, la digitalisation, la biométrie et l'archivage numérique, la mise en place d'un système d'évaluation rigoureux dans les ministères, basé sur la performance avec des règles et principes clairement établis ;

L'optimisation du fonctionnement de l'Administration Publique : à travers l'adoption des outils et projets de réforme visant la proximité, en valorisant aussi bien l'utilisateur que l'agent public d'une part et l'accroissement de la célérité dans le traitement des dossiers de carrières et disciplinaires et l'encadrement de la durée de traitement des dossiers et sa communication aux usagers d'autre part. Il s'agira aussi de l'amélioration de la qualité de l'accueil à travers la mise sur pied d'une charte de l'accueil des usagers dans les services publics, l'élaboration et la condensation dans un document vulgarisé, de toutes les mesures visant à simplifier les procédures des usagers et la publication des organigrammes nominatifs actualisés des services publics, assortis des répertoires

téléphoniques des principaux responsables ;

l'amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat : à travers l'élaboration de la mise en œuvre d'une politique de recrutement des personnels de l'Etat basée sur les besoins réels des administrations ; la mise sur pied d'une Fonction Publique locale ; la mise en place d'une application unique de gestion de la carrière et de la solde des agents publics ; l'amélioration du traitement salarial des agents publics ; le respect du processus d'évaluation des candidats les plus compétitifs dans l'accès aux grandes écoles et concours directs ; le renforcement de la transparence du processus de promotion en mettant l'accent sur le rendement des agents et l'expérience acquise ; l'établissement des fiches de postes dans toutes les administrations publiques ; l'inclusion des minorités et des personnes handicapées au sein de la Fonction Publique ;

Le renforcement de la lutte contre la corruption, les détournements de fonds et les conflits d'intérêts : à travers l'amélioration de la stratégie de la lutte contre la corruption, les détournements et les conflits d'intérêts par des actions de prévention et de répression sans complaisance des contrevenants (renforcement des actions de formation des agents publics).

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de la SND-30 et de la réalisation des missions à lui assignées, le MINFOPRA, logé dans le Secteur « Gouvernance, Décentralisation et Gestion Stratégique de l'Etat » est interpellé dans les axes « Modernisation de l'Administration Publique », « Optimisation du Fonctionnement de l'Administration Publique », « Amélioration de la Gestion des Ressources Humaines de l'Etat », et « Renforcement de la lutte contre la Corruption, les Détournements de Fonds et les Conflits d'intérêts ».

Le MINFOPRA entend contribuer de manière significative à la réalisation de ces objectifs par une vision du Sous-Secteur et une déclinaison en programmes de ses axes stratégiques d'intervention.

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Cadre stratégique des programmes

Dans le but d'améliorer le service public d'ici 2030 en vue d'accroître l'efficacité de l'action publique, le MINFOPRA se déploie à travers deux programmes opérationnels « Amélioration de la gestion des Ressources Humaines de l'Etat », « Modernisation des services publics », auxquels s'ajoute un programme support « Gouvernance et appui institutionnel ».

Le premier programme est mis en œuvre à travers six (06) actions :

- Rationalisation de la gestion des effectifs des personnels de l'Etat ;
- Renouvellement et renforcement des capacités des ressources humaines des administrations ;
- Modernisation de la gestion des dossiers de carrières ;
- Amélioration de la gestion des dossiers disciplinaires ;
- Coordination de l'exploitation et de la maintenance du SIGIPES ;
- Gestion des ressources humaines de l'Etat dans les services déconcentrés.

L'objectif assigné à ce programme est d'optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat.

Il a comme indicateurs d'une part, « **Pourcentage d'utilisation des outils de gestion des ressources humaines de l'Etat** (SIGIPES, fiches de poste, plan de recrutement, plan de formation, fichier assaini, texte organique, cadre organique, référentiel des compétences, cartographie des postes de travail) » ayant pour cible 35% en 2025 et d'autre part « **Proportion des personnels de l'Etat dont la carrière est à jour** » avec pour cible 65% en 2025.

Le deuxième programme, « Modernisation des Services Publics » est déployé à travers trois actions :

- Rationalisation de l'organisation et du fonctionnement des services publics ;
- Conduite des réformes dans les services publics ;
- Vulgarisation des outils et projets de réforme dans les services publics.

L'objectif assigné à ce programme étant de contribuer à accroître la performance des services publics. Il a comme indicateur la proportion d'administrations dotées et utilisant les outils et projets de réformes. Son niveau de réalisation est estimé à 70 % en 2022 et vise une augmentation à 75 % en 2023.

Le troisième programme, « Gouvernance et Appui Institutionnel » est quant à lui déployé à travers neuf (09) actions :

- Amélioration du cadre de travail
- Etudes stratégiques, Planification et Gestion Budgétaire ;
- Développement du système d'information et de la production Statistique ;
- Gestion des Ressources Humaines au MINFOPRA ;
- Contrôle et audit interne du fonctionnement et de la performance des services ;
- Conseil et assistance juridique au MINFOPRA ;
- Communication et relation publique au MINFOPRA ;
- Gestion des ressources documentaires et information des usagers du MINFOPRA ;
- Coordination et Suivi des activités des services.

L'objectif assigné à ce programme est d'assurer la mise en œuvre optimale des programmes du MINFOPRA avec comme indicateur le taux de réalisation des activités budgétisées au MINFOPRA et pour cible 100% à l'horizon 2025.

SYNTHESE STRATEGIQUE

PROGRAMME	OBJETIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
					2021	2022	2023	2024	2025	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

PROG RAMM E 040		Pourcentage d'utilisation des outils de gestion des ressources humaines de l'Etat (SIGIPES, fiches de poste, plan de recrutement, plan de formation, fichier assaini, texte organique, cadre organique, référentiel des compétences, cartographie des postes de travail)									
AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	Optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat		%	Rapports d'activités		25	30	35	60		

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

		Proportion des personnels de l'Etat dont la carrière est à jour	%	Bases de données SIGIPES, rapports annuels d'activités du MINFOPRA			55	60	65	95	
PROGRAMME 041	Contribuer à accroître la performance des services publics	Proportion d'Administrations dotées et utilisant les outils et projets de réformes	%	Rapport de mise en œuvre			65	70	75	100	
MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS											
PROGRAMME 042	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes du MINFOPRA	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINFOPRA	%	Rapport du dialogue de gestion du programme	100	100	100	100	100	100	
GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA											

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 040

AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RATIONALISATION DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES PERSONNELS DE L'ETAT	Maitriser les effectifs de l'Etat	Pourcentage d'utilisation des outils de gestion des effectifs (plan de recrutement, fichier assaini, texte organique, cadre organique, référentiel des compétences, cartographie des postes de travail)		65	Rapports d'activités
02	RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DES ADMINISTRATIONS	Doter les administrations de ressources humaines de qualité et en quantité	Proportion des concours organisés et des dossiers de stage traités	96	100	Rapports d'activités
			Proportion des personnels recrutés en considération de l'approche genre et personnes défavorisées (handicapées, minorités et autochtones)	15	40	Rapport d'activités
03	MODERNISATION DE LA GESTION DES CARRIERES	Améliorer la gestion des carrières des agents publics	Proportion des dossiers complets traités (intégration, contrat, engagement, reclassement, avancement de grade/échelon, retraite)		65	Rapport d'activités
			Proportion des dossiers incomplets pour lesquels les usagers sont renseignés (renseignement SIGIPES, communiqués)		65	Rapport d'activités
04	AMELIORATION DE LA GESTION DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES ET CONTENTIEUX	Optimiser la gestion des dossiers disciplinaires et contentieux	Proportion des dossiers traités dans les délais		65	Rapport d'activités
			Proportion des dossiers sanctionnés dans les délais		65	Rapport d'activités
05	COORDINATION DE L'EXPLOITATION ET DU SUIVI DE LA MAINTENANCE DU SIGIPES	S'assurer de l'efficacité de la digitalisation de la gestion des ressources humaines au sein de l'administration publique camerounaise	Proportion d'incidents résolus dans l'exploitation du SIGIPES par les départements ministériels	0	65	Rapports d'activités
06	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT DANS LES SERVICES DECONCENTRES DU MINFOPRA	Rapprocher les services du MINFOPRA des usagers en région	Proportion des demandes de services adressées	70	75	Rapport d'activité

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 041

MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RATIONALISATION DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS	Améliorer l'organisation et le fonctionnement des services publics pour une meilleure qualité de service rendu à l'utilisateur/citoyen	Pourcentage d'administrations cibles qui disposent et utilisent les outils organiques modernes	0	60	Rapports de suivi
02	CONDUITE DES REFORMES DANS LES SERVICES PUBLICS	Mettre en cohérence et suivre l'ensemble des réformes administratives	Nombre de projets de réforme innovants implémentés dans les Administrations publiques	8	9	
03	VULGARISATION DES OUTILS ET PROJETS DE REFORMES DANS LES SERVICES PUBLICS	Assurer l'appropriation et l'évaluation des outils et projets de réformes administratives par les bénéficiaires	Nombre de campagnes de vulgarisation et de sessions d'évaluation de la mise en œuvre des outils et projets de réformes	0	8	Rapport d'activité

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 042

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA

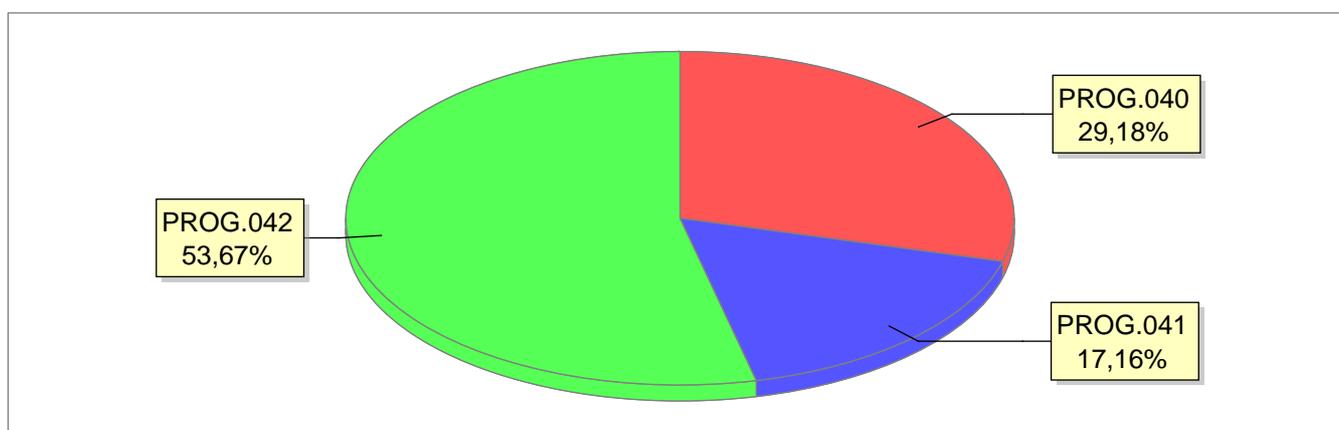
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion des personnels disposant d'un poste de travail	100	100	RAPPORT
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais (Rapport de revue des activités, Rapport de revue des projets d'investissement, Rapport Annuel de Performance, Cadre de Dépenses à Moyen Terme initial, Cadre de Dépenses à Moyen Terme ajusté, Projet de Performance des Administrations)	6	6	Rapport d'activités
03	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE LA PRODUCTION STATISTIQUE	Mettre à la disposition des décideurs et des usagers, des informations et données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Niveau d'implémentation, configuration et de mise en exploitation des réseaux locaux dans les organismes sous tutelle, les services centraux et déconcentrés du MINFOPRA	65	70	Rapport d'activités
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU MINFOPRA	Optimiser la gestion des ressources humaines	Taux de mise en oeuvre du cadre organique	90	90	RAPPORT
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERORMANCE DES SERVICES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion des structures contrôlées et auditées par an	100	100	RAPPORT D'ACTIVITE
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUES	Veiller au respect des canevas légistiques au Ministère	Proportion des projets de texte élaborés par an dans les délais	0	100	Rapport d'activités CR/DRPCE
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES AU MINFOPRA	Accroître la visibilité des actions menées	Proportion d'activités phares ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	23,67	24,43	Rapports d'activités
08	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS DU MINFOPRA	Mettre en oeuvre un système d'archivage fonctionnell	Taux de mise en oeuvre du dispositif d'archivage	69	70	Rapport d'activités SDFCD/SG
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du MINFOPRA	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	4	4	Rapport du contrôle de gestion

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

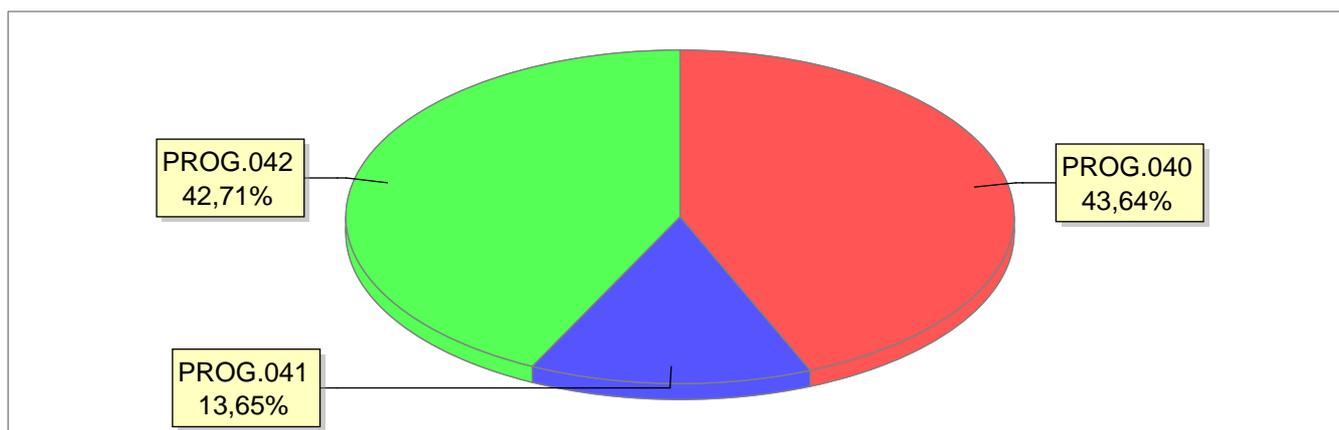
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
040	AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	2 518 118 000	2 518 118 000	666 654 000	3 466 654 000	3 184 772 000	5 984 772 000
041	MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS	1 872 683 000	1 872 683 000	0	0	1 872 683 000	1 872 683 000
042	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA	4 924 199 000	4 924 199 000	933 346 000	933 346 000	5 857 545 000	5 857 545 000
TOTAL		9 315 000 000	9 315 000 000	1 600 000 000	4 400 000 000	10 915 000 000	13 715 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 040

**AMELIORATION DE LA GESTION DES
RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

HERVE BRICE DIKOUME BATINDI

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 040 « Amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat », est mis en œuvre à travers six (06) actions à savoir, la rationalisation de la gestion des effectifs des personnels de l'Etat, le renouvellement et renforcement des capacités des ressources humaines des administrations, la modernisation de la gestion des carrières, l'amélioration de la gestion des dossiers disciplinaires et contentieux, la coordination de l'exploitation et de la maintenance du SIGIPES et la gestion des ressources humaines de l'Etat dans les services déconcentrés.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage d'utilisation des outils de gestion des ressources humaines de l'Etat (SIGIPES, fiches de poste, plan de recrutement, plan de formation, fichier assaini, texte organique, cadre organique, référentiel des compétences, cartographie des postes de travail)	%	2022		2023	25
2	Proportion des personnels de l'Etat dont la carrière est à jour	%	2022		2023	55

PROGRAMME 040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage d'utilisation des outils de gestion des ressources humaines de l'Etat (SIGIPES, fiches de poste, plan de recrutement, plan de formation, fichier assaini, texte organique, cadre organique, référentiel des compétences, cartographie des postes de travail)	
Objectif	Optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DRPCE, DDRHE, DCNS, TOUTES LES DELEGATIONS REGIONALES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	nombre d'administrations disposant d'un ou plusieurs outils de GRH et s'en étant approprié l'utilisation	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux des administrations disposant d'un ou plusieurs outils de GRH et s'en étant approprié l'utilisation	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 1000
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports et CR des réunions de coordination du Programme 040	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau du programme	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Le contrôleur de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Le contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	N/A	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	N/A	
Modalités d'interprétation	N/A	
5) Commentaires		
N/A		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des personnels de l'Etat dont la carrière est à jour	
Objectif	Optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 55.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RATIONALISATION DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES PERSONNELS DE L'ETAT
- ACTION 02:** RENOUELLEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DES ADMINISTRATIONS
- ACTION 03:** MODERNISATION DE LA GESTION DES CARRIERES
- ACTION 04:** AMELIORATION DE LA GESTION DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES ET CONTENTIEUX
- ACTION 05:** COORDINATION DE L'EXPLOITATION ET DU SUIVI DE LA MAINTENANCE DU SIGIPES
- ACTION 06:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT DANS LES SERVICES DECONCENTRES DU MINFOPRA

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RATIONALISATION DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES PERSONNELS DE L'ETAT

Cette action a pour objectif de **maîtriser les effectifs de l'Etat**, et l'indicateur est le Pourcentage d'utilisation des outils de gestion des effectifs (plan de recrutement, fichier assaini, texte organique, cadre organique, référentiel des compétences, cartographie des postes de travail). Ce nouvel indicateur a pour valeur cible 100% en 2030.

OBJECTIF 1. Maitriser les effectifs de l'Etat

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage d'utilisation des outils de gestion des effectifs (plan de recrutement, fichier assaini, texte organique, cadre organique, référentiel des compétences, cartographie des postes de travail)	%	2022	0	2023	65

ACTION 02

RENOUELLEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DES ADMINISTRATIONS

L'action 02 , a pour objectif de **doter les administrations en ressources humaines en quantité et en qualité**, et possède deux indicateurs dont le premier Proportion des concours organisés et des dossiers de stage traités avec un taux de réalisation de 92% en 2021, son évolution est estimé à 96% et il a pour cible 100% en 2023.

Le second indicateur de cette action est genre sensible, il est intitulé Proportion des

personnels recrutés en considération de l'approche genre et personnes défavorisées (handicapées, minorités et autochtones). Ce nouvel indicateur a eu une réalisation de 10% en 2021, avec une évolution à 15% en 2022. Il a pour cible 100% en 2030.

OBJECTIF 1. Doter les administrations de ressources humaines de qualité et en quantité

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des concours organisés et des dossiers de stage traités	%	2022	96	2023	100
2	Proportion des personnels recrutés en considération de l'approche genre et personnes défavorisées (handicapées, minorités et autochtones)	%	2022	15	2023	40

ACTION 03

MODERNISATION DE LA GESTION DES CARRIERES

L'action 03 recherche l'amélioration de la gestion des carrières des agents publics, mesurée par deux indicateurs, Proportion des dossiers complets traités (intégration, contrat, engagement, reclassement, avancement de grade/échelon, retraite) et Proportion des dossiers incomplets pour lesquels les usagers sont renseignés (renseignement SIGIPES, communiqués). Ces nouveaux indicateurs ont pour cible 100% en 2030.

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des carrières des agents publics

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des dossiers incomplets pour lesquels les usagers sont renseignés (renseignement SIGIPES, communiqués)	%	2022	0	2023	65
2	Proportion des dossiers complets traités (intégration, contrat, engagement, reclassement, avancement de grade/échelon, retraite)	%	2022	0	2023	65

ACTION 04

AMELIORATION DE LA GESTION DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES ET CONTENTIEUX

L'action 04, qui vise à optimiser la gestion des dossiers disciplinaires et contentieux, avait jusqu'en 2020 comme indicateur la durée moyenne de traitement des dossiers disciplinaires. Mais compte tenu de la difficulté à mesurer celui-ci à cause de nombreux facteurs empêchant le respect des délais arrêtés. Pour pallier cette difficulté, un nouvel indicateur aisément mesurable, a été formulé. Il s'agit d'une part de la Proportion des dossiers traités dans les délais (demande d'explications écrites, PV d'audition, rapport de synthèse, PV conseil, acte de sanction, mémoire de défense) et de la proportion des dossiers sanctionnés dans les délais.

OBJECTIF 1. Optimiser la gestion des dossiers disciplinaires et contentieux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des dossiers traités dans les délais	%	2022	0	2023	65
2	Proportion des dossiers sanctionnés dans les délais	%	2022	0	2023	65

ACTION 05**COORDINATION DE L'EXPLOITATION ET DU SUIVI DE LA MAINTENANCE DU SIGIPES**

L'action 05 permet de s'assurer de l'efficacité de la dématérialisation de la gestion des ressources humaines au sein de l'administration publique camerounaise. Elle est mesurée par la Proportion d'incidents résolus dans l'exploitation du SIGIPES par les départements ministériels. Elle vise une réalisation de 65% en 2023 et a pour cible 100% en 2030.

OBJECTIF 1. S'assurer de l'efficacité de la digitalisation de la gestion des ressources humaines au sein de l'administration publique camerounaise

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'incidents résolus dans l'exploitation du SIGIPES par les départements ministériels	%	2022	0	2023	65

ACTION 06**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT DANS LES SERVICES DECONCENTRES DU MINFOPRA**

L'action 06 qui est récente dans le programme participe à la déconcentration des services, afin de rapprocher ces derniers des usagers en Région, pour répondre au service public de proximité. Il a comme indicateur la Proportion des demandes de services adressées. Sa réalisation est estimée à 70% en 2022.

OBJECTIF 1. Rapprocher les services du MINFOPRA des usagers en région

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des demandes de services adressées	%	2022	70	2023	75

PROGRAMME 040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Pourcentage d'utilisation des outils de gestion des effectifs (plan de recrutement, fichier assaini, texte organique, cadre organique, référentiel des compétences, cartographie des postes de travail)
Objectif	Maitriser les effectifs de l'Etat
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT
Action concernée par l'objectif	01 - RATIONALISATION DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES PERSONNELS DE L'ETAT
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION, DE LA PROSPECTIVE ET DU CONTRÔLE DES EFFECTIFS (DRPCE)
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Administrations disposant des outils de gestion des effectifs
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	POURCENTAGE
Périodicité de la mesure	Trimestrielle
Dernier résultat connu	Année: 2019 Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023 Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 100
	Année: 2024 Valeur: 100
	Année: 2025 Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapports et CR des réunions de coordination du Programme 040
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de Gestion
Vérification/ Validation des données	Contrôleur de Gestion
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de Gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi
Coût de collecte et d'analyse	N/A
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	N/A
Modalités d'interprétation	N/A
5) Commentaires	
N/A	

PROGRAMME 040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des concours organisés et des dossiers de stage traités	
Objectif	Doter les administrations de ressources humaines de qualité et en quantité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	02 - RENOUELEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DES ADMINISTRATIONS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT(DDRHE)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations relatives concours organisés et des dossiers de stage traités	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	1-Détermination du Pourcentages des concours organisés et des dossiers de stage traités, par des ratios entre les prévisions (dénominateur) et les réalisations (numérateur) respectivement en ce qui concerne les recrutements d'une part, et la formation d'autre part ; 2-Moyenne arithmétique de ces 2 taux pour mesurer l'indicateur de cette action	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 92
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 96
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités et CR des réunions de coordination de la DDRHE/MINFOPRA ainsi que de la DRPCE/MINFOPRA	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Contrôleur de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	N/A	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	N/A	
Modalités d'interprétation	N/A	
5) Commentaires		
N/A		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des personnels recrutés en considération de l'approche genre et personnes défavorisées (handicapées, minorités et autochtones)	
Objectif	Doter les administrations de ressources humaines de qualité et en quantité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	02 - RENOUELEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DES ADMINISTRATIONS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des dossiers complets traités (intégration, contrat, engagement, reclassement, avancement de grade/échelon, retraite)	
Objectif	Améliorer la gestion des carrières des agents publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	03 - MODERNISATION DE LA GESTION DES CARRIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DE LE GESTION DES CARRIERES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Dates d'entrées et de sortie des dossiers de carrière de leur circuit de traitement	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Soit « DC » la date de dépôt du dossier au MINFOPRA, « DN » la date de transmission au pool de notification à la porte R13 du MINFOPRA, « DTP » la durée de séjour du dossier dans une éventuelle administration partenaire devant intervenir dans le traitement du dossier, et « n » le nombre de dossiers constituant l'échantillon, la formule pour la mesure de cet indicateur est la suivante : $MM = \frac{\sum [(DN_i - DC_i) - DTP_i]}{n}$ Autrement dit, il s'agit de la somme des durées de traitement de « n » dossiers, divisée par ce nombre de dossiers	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1
	Année: 2024	Valeur: 1
	Année: 2025	Valeur: 1
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Base de données SIGIPES et registres de décharges	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Contrôleur de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	N/A	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	N/A	
Modalités d'interprétation	N/A	
5) Commentaires		
N/A		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des dossiers incomplets pour lesquels les usagers sont renseignés (renseignement SIGIPES, communiqués)	
Objectif	Améliorer la gestion des carrières des agents publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	03 - MODERNISATION DE LA GESTION DES CARRIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des dossiers traités dans les délais	
Objectif	Optimiser la gestion des dossiers disciplinaires et contentieux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DE LA GESTION DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES ET CONTENTIEUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE LA DISCIPLINE ET DU CONTENTIEUX (DDC)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	outils de procédure produits (demande d'explications écrites, PV d'audition, rapport de synthèse, PV conseil, acte de sanction, mémoire de défense)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	POURCENTAGE	
Périodicité de la mesure	semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 60
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités de la Division de la Discipline et du Contentieux/MINFOPRA	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Contrôleur de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	N/A	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	N/A	
Modalités d'interprétation	N/A	
5) Commentaires		
N/A		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des dossiers sanctionnés dans les délais	
Objectif	Optimiser la gestion des dossiers disciplinaires et contentieux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DE LA GESTION DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES ET CONTENTIEUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'incidents résolus dans l'exploitation du SIGIPES par les départements ministériels	
Objectif	S'assurer de l'efficacité de la digitalisation de la gestion des ressources humaines au sein de l'administration publique camerounaise	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	05 - COORDINATION DE L'EXPLOITATION ET DU SUIVI DE LA MAINTENANCE DU SIGIPES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des demandes de services adressées	
Objectif	Rapprocher les services du MINFOPRA des usagers en région	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	040 - AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	06 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT DANS LES SERVICES DECONCENTRES DU MINFOPRA	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	TOUTES LES DELEGATIONS REGIONALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	demandes de services adressées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Proportion des demandes de services adressées	
Périodicité de la mesure	trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activité	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Contrôleur de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	N/A	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	N/A	
Modalités d'interprétation	N/A	
5) Commentaires		
N/A		

■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RATIONALISATION DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES PERSONNELS DE L'ETAT	1 725 618 000	1 725 618 000	0	0	1 725 618 000	1 725 618 000
02	RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DES ADMINISTRATIONS	92 900 000	92 900 000	0	0	92 900 000	92 900 000
03	MODERNISATION DE LA GESTION DES CARRIERES	206 600 000	206 600 000	450 000 000	250 000 000	656 600 000	456 600 000
04	AMELIORATION DE LA GESTION DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES ET CONTENTIEUX	90 000 000	90 000 000	0	0	90 000 000	90 000 000
05	COORDINATION DE L'EXPLOITATION ET DU SUIVI DE LA MAINTENANCE DU SIGIPES	29 500 000	29 500 000	0	3 000 000 000	29 500 000	3 029 500 000
06	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT DANS LES SERVICES DECONCENTRES DU MINFOPRA	373 500 000	373 500 000	216 654 000	216 654 000	590 154 000	590 154 000
TOTAL		2 518 118 000	2 518 118 000	666 654 000	3 466 654 000	3 184 772 000	5 984 772 000

7. PROGRAMME 041

MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

YVES ALAIN TCHAGADICK NJILLA

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 041 « Modernisation des services publics », est déployé à travers trois (03) actions en l'occurrence, la rationalisation de l'organisation et du fonctionnement des services publics, la conduite des réformes dans les services publics et la vulgarisation des outils et projets de réformes dans les services publics. Il a comme indicateur la proportion d'administrations dotées et utilisant les outils et projets de réformes. Son niveau de réalisation est estimé à 70 % en 2022 et vise une augmentation à 75 % en 2023.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Contribuer à accroître la performance des services publics

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion d' Administrations dotées et utilisant les outils et projets de réformes	%	2022	95	2023	97

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d' Administrations dotées et utilisant les outils et projets de réformes	
Objectif	Contribuer à accroître la performance des services publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	041 - MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SECRETARIAT PERMANENT A LA REFORME ADMINISTRATIVE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES ADMINISTRATIONS DE SOUVERAINETE, DIVISION DES ADMINISTRATIONS TECHNIQUES, DIVISION DES ADMINISTRATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	nombre de services publics dotés d'outils et projets de reforme	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	pourcentage	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 42,5
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 97.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 97
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport de mise en oeuvre	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau du programme	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RATIONALISATION DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS
- ACTION 02:** CONDUITE DES REFORMES DANS LES SERVICES PUBLICS
- ACTION 03:** VULGARISATION DES OUTILS ET PROJETS DE REFORMES DANS LES SERVICES PUBLICS

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RATIONALISATION DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS

L'action numéro 01 intitulé "RATIONALISATION DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS" se situe dans le prolongement du processus de modernisation de l'administration publique camerounaise, qui passe par l'introduction de nouvelles normes, méthodes et pratiques du travail en milieu professionnel. La finalité étant de booster le rendement du service public à travers une optimisation de ses méthodes de travail.

- OBJECTIF 1.** Améliorer l'organisation et le fonctionnement des services publics pour une meilleure qualité de service rendu à l'utilisateur/citoyen

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage d'administrations cibles qui disposent et utilisent les outils organiques modernes	%	2022	0	2023	60

ACTION 02

CONDUITE DES REFORMES DANS LES SERVICES PUBLICS

L'action numéro 02 intitulée "CONDUITE DES REFORMES DANS LES SERVICES PUBLICS", contribue à l'élaboration d'un ensemble d'outils (manuels de procédure, guide de l'utilisateur, charte d'accueil...) nécessaires à l'utilisateur du service public, ainsi qu'à la poursuite de la mise en oeuvre de la fonction publique locale.

- OBJECTIF 1.** Mettre en cohérence et suivre l'ensemble des reformes administratives

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de projets de réforme innovants implémentés dans les Administrations publiques	nb	2022	8	2023	9

ACTION 03**VULGARISATION DES OUTILS ET PROJETS DE REFORMES DANS LES SERVICES PUBLICS**

L'action numéro 03 intitulée "VULGARISATION DES OUTILS ET PROJETS DE REFORMES DANS LES SERVICES PUBLICS" participe d'une part à travers divers procédés, de la diffusion des informations relatives aux réformes entreprises dans les services publics, pour le grand bonheur des usagers et d'autre part de la vulgarisation de la Stratégie Nationale de Développement à l'Horizon 2030 (SND-30).

OBJECTIF 1. Assurer l'appropriation et l'évaluation des outils et projets de réformes administratives par les bénéficiaires

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de campagnes de vulgarisation et de sessions d'évaluation de la mise en œuvre des outils et projets de reformes	nb	2022	0	2023	8

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage d'administrations cibles qui disposent et utilisent les outils organiques modernes	
Objectif	Améliorer l'organisation et le fonctionnement des services publics pour une meilleure qualité de service rendu à l'utilisateur/citoyen	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	041 - MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	01 - RATIONALISATION DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SPRA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Administrations utilisant les outils et projets de réforme administrative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Calcul arithmétique	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 95
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 97
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	N/A	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	N/A	
Modalités d'interprétation	N/A	
5) Commentaires		
N/A		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de projets de réforme innovants implémentés dans les Administrations publiques	
Objectif	Mettre en cohérence et suivre l'ensemble des reformes administratives	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	041 - MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	02 - CONDUITE DES REFORMES DANS LES SERVICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicite de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 9.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de campagnes de vulgarisation et de sessions d'évaluation de la mise en œuvre des outils et projets de reformes	
Objectif	Assurer l'appropriation et l'évaluation des outils et projets de réformes administratives par les bénéficiaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	041 - MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	03 - VULGARISATION DES OUTILS ET PROJETS DE REFORMES DANS LES SERVICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SPRA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de campagnes de vulgarisation et de sensibilisation sur les outils et projets de reformes	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Calcul arithmétique	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 9
	Année: 2024	Valeur: 12
	Année: 2025	Valeur: 12
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	N/A	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	N/A	
Modalités d'interprétation	N/A	
5) Commentaires		
N/A		

■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RATIONALISATION DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS	1 767 683 000	1 767 683 000	0	0	1 767 683 000	1 767 683 000
02	CONDUITE DES REFORMES DANS LES SERVICES PUBLICS	65 000 000	65 000 000	0	0	65 000 000	65 000 000
03	VULGARISATION DES OUTILS ET PROJETS DE REFORMES DANS LES SERVICES PUBLICS	40 000 000	40 000 000	0	0	40 000 000	40 000 000
TOTAL		1 872 683 000	1 872 683 000	0	0	1 872 683 000	1 872 683 000

8. PROGRAMME 042

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU
MINFOPRA**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ANATOLE MAINA

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 042 intitulé « GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL » a pour objectif d'assurer la mise en œuvre optimale des programmes du MINFOPRA. Il a comme indicateur le « TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES BUDGETISEES AU SEIN DU MINFOPRA »

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer la mise en œuvre optimale des programmes du MINFOPRA

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINFOPRA	%	2022	100	2023	100

PROGRAMME 042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINFOPRA	
Objectif	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes du MINFOPRA	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 02:** PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE
- ACTION 03:** DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE LA PRODUCTION STATISTIQUE
- ACTION 04:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU MINFOPRA
- ACTION 05:** CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERORMANCE DES SERVICES
- ACTION 06:** CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUES
- ACTION 07:** COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES AU MINFOPRA
- ACTION 08:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS DU MINFOPRA
- ACTION 09:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

Cette action a pour objectif de doter les différentes structures d'infrastructures et d'équipements adéquats avec comme indicateur **la proportion des personnels disposant d'un poste de travail**. Le niveau optimal visé est de 100%

OBJECTIF 1. Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des personnels disposant d'un poste de travail	%	2022	100	2023	100

ACTION 02

PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE

L'action 02 intitulée « planification et gestion budgétaire » vise à améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense et est évaluée à travers le nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais (Rapport de revue des activités, Rapport de revue des projets d'investissement, Rapport Annuel de Performance, Cadre de Dépenses à Moyen Terme initial, Cadre de Dépenses à Moyen Terme ajusté, Projet de Performance des Administrations)

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

PROGRAMME 042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais (Rapport de revue des activités, Rapport de revue des projets d'investissement, Rapport Annuel de Performance, Cadre de Dépenses à Moyen Terme initial, Cadre de Dépenses à Moyen Terme ajusté, Projet de Performance des Administrations)	nb	2022	6	2023	6

ACTION 03**DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE LA PRODUCTION STATISTIQUE**

L'action 03 vise à mettre à la disposition des décideurs et des usagers, des informations et données statistiques fiables pour le suivi évaluation de la performance. Son indicateur est le niveau d'implémentation, configuration et de mise en exploitation des réseaux locaux dans les organismes sous tutelle, les services centraux et déconcentrés du MINFOPRA

OBJECTIF 1. Mettre à la disposition des décideurs et des usagers, des informations et données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Niveau d'implémentation, configuration et de mise en exploitation des réseaux locaux dans les organismes sous tutelle, les services centraux et déconcentrés du MINFOPRA	%	2022	65	2023	70

ACTION 04**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU MINFOPRA**

L'action 04 vise à optimiser la gestion des ressources humaines, à travers le taux de mise en œuvre du cadre organique au ministère.

OBJECTIF 1. Optimiser la gestion des ressources humaines

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en oeuvre du cadre organique	%	2022	90	2023	90

ACTION 05**CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERORMANCE DES SERVICES**

L'action 05 à laquelle est assignée l'objectif d'améliorer le fonctionnement et la performance des services, est mesurée à travers la proportion des structures contrôlées par an .

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des structures contrôlées et auditées par an	%	2022	100	2023	100

ACTION 06**CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUES**

L'action 06 dont l'objectif est de veiller au respect des canevas légistique au Ministère, a comme indicateur proportion des projets de texte élaborés par an dans les délais.

OBJECTIF 1. Veiller au respect des canevas légistiques au Ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des projets de texte élaborés par an dans les délais	%	2022	0	2023	100

ACTION 07**COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES AU MINFOPRA**

L'action 07 vise à accroître la visibilité des actions menées au ministère avec pour indicateur la proportion d'activités phares ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au ministère

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'activités phares ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	%	2022	23,67	2023	24,43

ACTION 08**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS DU MINFOPRA**

L'action 08 à laquelle est assigné l'objectif d'améliorer la gestion des ressources documentaires au ministère à travers la proportion d'actes de carrière signés et archivés, taux de mise en œuvre du système d'archivage fonctionnel.

OBJECTIF 1. Mettre en oeuvre un système d'archivage fonctionnell

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en oeuvre du dispositif d'archivage	%	2022	69	2023	70

ACTION 09**COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES**

L'action 09, à savoir « Coordination et suivi des activités des services », vise à assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du MINFOPRA. Elle a pour indicateur le nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du MINFOPRA

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2022	4	2023	4

PROGRAMME 042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des personnels disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA	
Action concernée par l'objectif	01 - AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations relatives aux effectifs et aux postes de travail disponibles	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre les personnels et les postes de travail disponibles	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités, rapports des missions	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	N/A	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	N/A	
Modalités d'interprétation	N/A	
5) Commentaires		
N/A		

PROGRAMME 042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	nombre d'extraits de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais (Rapport de revue des activités, Rapport de revue des projets d'investissement, Rapport Annuel de Performance, Cadre de Dépenses à Moyen Terme initial, Cadre de Dépenses à Moyen Terme ajusté, Projet de Performance des Administrations)	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA	
Action concernée par l'objectif	02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION, DE LA PROSPECTIVE ET DU CONTRÔLE DES EFFECTIFS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Dates de production des documents budgétaires et financiers	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Calcul arithmétique	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 5
	Année: 2024	Valeur: 5
	Année: 2025	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les différents rapports d'activités de la chaine PPBS	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	N / A	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	N / A	
Modalités d'interprétation	N / A	
5) Commentaires		
ras		

PROGRAMME 042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau d'implémentation, configuration et de mise en exploitation des réseaux locaux dans les organismes sous tutelle, les services centraux et déconcentrés du MINFOPRA	
Objectif	Mettre à la disposition des décideurs et des usagers, des informations et données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA	
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE LA PRODUCTION STATISTIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATION	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Niveau d'implémentation, configuration et de mise en exploitation des réseaux locaux dans les organismes sous tutelle, les services centraux et déconcentrés du MINFOPRA	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Calcul arithmétique	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	N/A	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	N/A	
Modalités d'interprétation	N/A	
5) Commentaires		

PROGRAMME 042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en oeuvre du cadre organique	
Objectif	Optimiser la gestion des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU MINFOPRA	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations relatives au plan annuel de formation	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Proportion des personnels formés	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités, rapports des missions	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	N/A	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	N/A	
Modalités d'interprétation	N/A	
5) Commentaires		
ras		

PROGRAMME 042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des structures contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA	
Action concernée par l'objectif	05 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	INSPECTION GENERALE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Proportion des structures contrôlées et auditées par an	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Pourcentage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 90
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Le Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	N / A	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	N / A	
Modalités d'interprétation	N / A	
5) Commentaires		

PROGRAMME 042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des projets de texte élaborés par an dans les délais	
Objectif	Veiller au respect des canevas légistiques au Ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA	
Action concernée par l'objectif	06 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Discipline et du Contentieux	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	les responsables d'actions	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations relatives aux dates de production des projets de texte	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de projets de texte élaborés dans les délais / nombre de projets de texte à élaborer	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités, lettres de transmission	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Le Chef de la Cellule de suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Le Chef de la Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	NA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	NA	
Modalités d'interprétation	NA	
5) Commentaires		
NA		

PROGRAMME 042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'activités phares ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA	
Action concernée par l'objectif	07 - COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES AU MINFOPRA	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de communication	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Les responsables des actions	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations relatives aux rapports liés à la couverture médiatique	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 24.43
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Le Chef de la Cellule de suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Le Chef de la Cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	NA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	NA	
Modalités d'interprétation	NA	
5) Commentaires		
NA		

PROGRAMME 042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en oeuvre du dispositif d'archivage	
Objectif	Mettre en oeuvre un système d'archivage fonctionnell	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA	
Action concernée par l'objectif	08 - GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS DU MINFOPRA	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous direction du Fichier Central et de la Documentation	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Les responsables d'action	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations relatives aux services disposant d'un système d'archivage fonctionnel et texte organique du MINFOPRA	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre les services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au ministère sur l'ensemble des services	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 90
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'Activités	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous direction du fichier central et de la documentation	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Chef de cellule de suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Chef de cellule de suivi	
Coût de collecte et d'analyse	NA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	NA	
Modalités d'interprétation	NA	
5) Commentaires		
NA		

PROGRAMME 042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du MINFOPRA	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Particulier, Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Les responsables d'actions	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations relatives à la tenue des réunions de coordination	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Ratio nombre de responsables de programmes, d'actions et d'activités effectivement opérationnels/nombre de responsables de programmes, d'actions et d'activités existant dans le document cadre de pilotage des programmes	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Le cadre de pilotage des programmes Les rapports d'activités.	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau de l'action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Chef de la Cellule de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Chef de la Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	NA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	NA	
Modalités d'interprétation	NA	
5) Commentaires		
NA		

PROGRAMME 042 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	115 000 000	115 000 000	757 541 000	757 541 000	872 541 000	872 541 000
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	650 900 000	650 900 000	0	0	650 900 000	650 900 000
03	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE LA PRODUCTION STATISTIQUE	72 000 000	72 000 000	149 000 000	149 000 000	221 000 000	221 000 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU MINFOPRA	266 900 000	266 900 000	0	0	266 900 000	266 900 000
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERORMANCE DES SERVICES	82 000 000	82 000 000	0	0	82 000 000	82 000 000
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUES	6 500 000	6 500 000	26 805 000	26 805 000	33 305 000	33 305 000
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES AU MINFOPRA	80 000 000	80 000 000	0	0	80 000 000	80 000 000
08	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS DU MINFOPRA	38 000 000	38 000 000	0	0	38 000 000	38 000 000
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	3 612 899 000	3 612 899 000	0	0	3 612 899 000	3 612 899 000
TOTAL		4 924 199 000	4 924 199 000	933 346 000	933 346 000	5 857 545 000	5 857 545 000